

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 81 MAI 2004



TRI

**COLLECTE SÉLECTIVE
ET RECYCLAGE
POURQUOI ET COMMENT ?**

**P. 5
LA DOYENNE A 120 ANS**



Bon anniversaire à l'Avant-garde, la plus ancienne des associations sportives ovilloises !

**P. 10
MITRA HÉJAZY**



Une couturière de talent mise à l'honneur par la Chambre des métiers.

**P.2
DES ÉQUILIBRES & COMPAGNIE**



Prouesses chorégraphiques et finesse des textes, samedi 15 mai à l'espace Ostermeyer.

EXPOSITION VIRTUELLE

Il est des dates qui méritent d'être gravées dans nos mémoires : celle de l'abolition de l'esclavage, le 27 avril 1848, en est une. Houilles a choisi de saluer cet anniversaire en toute modernité.

A destin exceptionnel, démarche originale. La ville de Houilles lance le jour anniversaire du décret d'abolition de l'esclavage, rédigé par Victor Schœlcher, une exposition virtuelle intitulée « L'esclavage, une histoire des droits de l'homme », à visiter sur Internet et sur Internet seulement : une grande première pour une grande date. C'est en effet le 27 avril 1848 que le décret est promulgué par le gouvernement de la II^e République qui stipule : « *Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine..., (il) décrète au nom du peuple français que l'esclavage est entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises.* »

Une grande première pour une grande date

Lancée le 27 avril 2004 par Alexandre Joly, cette création multimédia est une véritable innovation : elle marie les possibilités qu'offre désormais Internet avec la richesse d'une exposition créée il y a plusieurs années par la Bibliothèque et le Service archives de la ville sous le patronage de la Mission du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Dynamisme, interactivité, musique, originalité de la mise en valeur des œuvres ont été les principes cardinaux qui ont guidé la webmestre du service communication pour réaliser cette exposition d'un genre nouveau. Ainsi est née une navigation en trois parcours. Véritable voyage dans le temps, le parcours historique évoque l'esclavage à travers les âges, de l'Antiquité au XIX^e siècle. De son côté, la visite littéraire montre combien, de Voltaire à



Page d'accueil de l'exposition virtuelle « L'esclavage, une histoire des Droits de l'homme », sur Internet.

Rimbaud, en passant par Dupont de Nemours et Alexandre Dumas, ils furent nombreux à avoir écrit sur ce thème. Enfin, en promenant la souris sur le planisphère, la visite géographique nous emmène de Zanzibar à Haïti, en passant par les côtes de l'Afrique occidentale... Une navigation à travers tous les lieux symboliques d'un commerce honteux : la vente d'êtres humains.

Alors que l'ONU a proclamé 2004 « Année internationale de commémoration des luttes contre l'esclavage et de son abolition », c'est un véritable devoir de mémoire pour

notre ville que de rappeler le souvenir et l'action de Victor Schœlcher. La mise en ligne de l'exposition virtuelle « L'esclavage, une histoire des droits de l'homme » donne ainsi le coup d'envoi des manifestations organisées par la Ville dans le cadre du bicentenaire de la naissance de ce grand humaniste et fervent républicain qui vécut à Houilles les dernières années de sa vie. Le programme complet de cet événement fera l'objet d'un article détaillé dans le prochain numéro de l'Ovillois. En attendant, rendez-vous sur le site de la Ville pour la visite virtuelle. ■

www.houilles.fr ou <http://victor.schoelcher.houilles.fr>
Le Service des archives (à l'Hôtel de ville) met un ordinateur à la disposition de celles et ceux qui n'ont pas de connexion à Internet, pour leur permettre de voir cette exposition virtuelle.

DANSE

HIP-HOP APOTHÉOSE

Entre danse et théâtre, le spectacle de la compagnie Des équilibres fascine. Samedi 15 mai, ne manquez pas le fruit du travail des élèves des ateliers hip-hop de la Ville, sous la direction d'Assia et de Jessica de Da Boogie Zone.



Automates vivants dont les gestes tour à tour ondulants ou saccadés nous subjuguent, équilibristes virevoltants, les danseurs de hip-hop ont quelque chose de fascinant. Il ne leur manque que la parole, serait-on tenté de dire ! C'est chose faite avec le spectacle *Des équilibres*, concocté par la compagnie du même nom. Une belle dose de hip-hop, un soupçon de théâtre et de cirque : voilà la recette de cet heureux mélange des genres au rythme soutenu, à l'imaginaire coloré et destiné à tous les publics. Deux comédiens, trois danseurs et un acrobate conjuguent leurs talents au service des chorégraphies originales de la compagnie et des textes de François Berdeaux sur le thème de la rencontre des genres et de la quête d'identité. Le

style est sensible, le ton résolument tonique et festif.

En première partie, les jeunes Ovillois formés dans les ateliers de hip-hop organisés par la Ville en profitent pour proposer un spectacle autour de l'Égypte. Les chorégraphies d'Assia et de Jessica (professeurs de la compagnie Da Boogie Zone) sont servies par des interprètes, âgés de 8 à 16 ans, pour qui cette représentation publique est à la fois un défi et une récompense. « *Ils ont suffisamment de motivation pour pouvoir danser ensemble, tous âges et tous niveaux confondus* », précise Assia. La relève est donc assurée ! ■

C. M.

Samedi 15 mai à 20 h 30,
à l'espace Ostermeyer.

Tarifs : 5€ et 2,5€ (moins de 18 ans, étudiants, chômeurs, famille nombreuse)

Réservation au Service culturel :
01 30 86 33 82.

Danse, théâtre, cirque :
Des équilibres cultive avec bonheur
le mélange des genres.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS

LOISIRS ORGANISÉS

Jusqu'à présent, le centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau accueillait les enfants sans aucune formalité d'inscription préalable. Afin d'améliorer l'organisation des activités, le confort des enfants et le respect de la réglementation Jeunesse et Sports, le Conseil municipal a décidé de mettre en place un système de préinscriptions pour les périodes de vacances scolaires.

Le centre de loisirs est et doit rester, comme son nom l'indique, un lieu de détente et d'éveil à la vie en groupe par le biais d'activités ludiques. Toutefois, son fonctionnement est régi par des textes de loi très stricts et sa bonne organisation exige une certaine planification des activités proposées aux enfants. Or, jusqu'à présent, il était difficile de connaître à l'avance, jour par jour, le nombre d'enfants qui seraient présents au centre durant les vacances. Cette incertitude compliquait beaucoup la tâche des équipes pédagogiques chargées de prévoir et d'organiser quotidiennement les activités en tenant compte de l'affluence...

Une fiche de préinscription à retourner avant le 15 mai

« Le système de préinscriptions désormais prévu au règlement intérieur du centre Cousteau » — explique Nicole Adato, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse — « va permettre d'affiner les prévisions quotidiennes et de résoudre ainsi un problème d'estimation qui se posait aussi bien pour le nombre de repas à préparer que pour le type de sortie à programmer ou pour le nombre d'animateurs à prévoir — sachant que la législation exige un animateur pour huit enfants jusqu'à 6 ans, et un pour douze au-delà. »

Ces difficultés seront palliées par le système de préinscriptions décidé lors du dernier conseil municipal. Si le centre de loisirs conserve un accueil libre le mercredi en cours d'année (sous certaines conditions rappelées en fin du présent article), pour les vacances scolaires, en revanche, il est demandé aux parents de programmer à l'avance la venue de leurs enfants et d'en informer la Mairie, en retournant au Service jeunesse la fiche fournie à cet effet (au plus tard un mois à l'avance pour les petites vacances scolaires, et un mois et demi à l'avance pour les vacances d'été).

Ce document est disponible à la mairie annexe dans le parc Charles-de-Gaulle, au centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau, mais aussi sur le site Internet de la Ville de Houilles (www.ville-houilles.fr). Chaque journée de préinscriptions qui n'aura pas été annulée dans les délais, ou pour une raison définie par le règlement intérieur du centre de loisirs, sera considérée

comme une journée de présence effective. Ces préinscriptions ont d'ores et déjà débuté. Elles se poursuivent jusqu'au 15 mai pour l'accueil de juillet ; et jusqu'au 4 juin pour celui d'août. Bonnes vacances en perspective ! ■

Les enfants accueillis par le centre de loisirs doivent être âgés de 6 ans minimum (scolarisés en CP) à 13 ans maximum ; les parents doivent habiter Houilles ; faire établir le quotient familial au Service des affaires scolaires ; remettre la fiche sanitaire dûment remplie avec une copie des vaccinations ; remettre la fiche d'inscription (valable deux ans) accompagnée de deux photos et d'une copie de l'attestation d'assurance extra-scolaire en cours de validité à remettre tous les ans. Service jeunesse, Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta, BP 120, 78805 Houilles Cedex.

XXXXXXXXXXXX

Bien à vous.

Le Maire,
Conseiller général,
Alexandre Joly



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS

LE PARTI DE LA GRAINETERIE

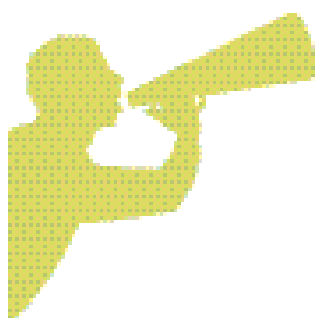
Mettre en valeur le patrimoine de la Ville et offrir aux Ovillois un espace culturel de qualité, c'est à ce double défi que répond le projet architectural retenu par la municipalité. Plus qu'une renaissance : une métamorphose attendue.

Les architectes utilisent le mot « parti » pour désigner l'idée force d'un projet : au Louvre, le parti de leoh Ming Pei a été de placer au cœur du palais une grande pyramide de verre et quatre petites tours. Le parti adopté pour la construction du nouvel équipement culturel ovillois est la restructuration de l'ancienne graineterie de la rue Gabriel-Péri autour de sa cour intérieure, appelée à devenir un lieu d'exposition abrité sous une vaste verrière. « Un lieu intérieur ouvert sur le ciel », selon l'un des auteurs du projet, l'architecte Alain Damagniez. La municipalité avait à cœur de respecter et de mettre en valeur les beaux volumes

et le charme de ce qui fut autrefois une ferme, tout en dotant les lieux des équipements les plus modernes. La Ville a souhaité faire de la Graineterie un véritable lieu culturel placé sous le signe de la polyvalence : rénovée, la cour intérieure permettra d'accueillir des spectacles vivants, et les galeries d'accès abriteront les bureaux du service culturel, des salles d'exposition et les nouveaux ateliers d'art plastique pour enfants et adultes. Tout à la fois lieu d'information pour le public et lieu d'exposition, la Graineterie s'affirmera bientôt comme l'un des principaux pôles culturels de notre ville. Ouverture à l'automne 2006. ■

État actuel de la graineterie.





IT

JSTICE DE PROXIMITÉ

Depuis deux ans, Yves Maillard, conciliateur de justice, met ses compétences juridiques au service des Ovillois pour aplanir les conflits. La bonne foi aidant, des procès sont ainsi évités.

Nommé par le Ministère de la justice, c'est à titre bénévole que le retraité Yves Maillard s'efforce de résoudre des affaires concernant des conflits de voisinage, de consommation, ou des désaccords entre propriétaires et locataires, notamment. Quand il y parvient, un procès verbal de conciliation est signé par les deux parties et enregistré. Cet acte officiel entérine la solution adoptée d'un commun accord, ce qui évite d'entamer un procès. L'activité du conciliateur de justice revêt

donc une importance indéniable et demande un engagement de tous les jours. « *Je m'y consacre totalement pour être utile aux autres. Ma récompense vient lorsque je reçois un mot de remerciement. Ça me fait plaisir, même si je donne sans esprit de retour* » — précise Yves Maillard qui admet avoir été surpris, au début, par l'ampleur de la tâche. Problèmes d'arbres qui dépassent chez les voisins, chiens qui aboient sans répit, bruits dans les appartements, difficultés de restitution de caution, démar-

cheurs peu scrupuleux : la nature des conflits est variée... Toute la difficulté est de convaincre les deux parties de faire un pas l'une vers l'autre, le tour est joué. Et pour que ce soit possible, constate le conciliateur, « *il faut que chacun soit de bonne foi* ». Comme dans le cas de cette Ovilloise de 91 ans qui croyait commander douze bouteilles de vin par correspondance — à cause d'une documentation commerciale peu claire — et qui s'engageait en réalité à acheter douze caisses par an. Grâce au travail du

conciliateur, le négociant en vins a admis la méprise, et a accepté de réduire sa facture. Un exemple de réussite parmi d'autres, qui encourage Yves Maillard dans sa démarche : « *À l'époque du développement des moyens de communication, où finalement les gens ne se parlent pas, être à leur écoute, tenter de les rapprocher, voilà ce qui m'intéresse* ». ■

C.M.

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous, le vendredi après-midi en mairie.



Yves Maillard, conciliateur de justice à Houilles. « Un accord amiable vaut toujours mieux qu'un procès ou qu'un conflit larvé. »

GARE

MODERNISATION DE LA GARE : C'EST PARTI

La gare de Houilles entre ce mois-ci dans une période de restructuration et de modernisation qui va s'étendre sur plusieurs années. Au-delà des améliorations ainsi apportées au confort des voyageurs en général, quels bénéfices spécifiques notre ville va-t-elle en retirer ?



Les travaux qui débutent ce mois-ci sont programmés pour perturber le moins possible la circulation des trains passant par la gare de Houilles-Carières.

Historiquement, l'arrivée du train à Houilles a joué un rôle déterminant dans l'essor de sa population, qui s'est multipliée par dix alors que celle du pays faisait moins que doubler. Aujourd'hui, la gare est une porte d'entrée dans la ville — sans doute la plus fréquentée. Et comme toutes les portes, elle a sa part d'étroitesse : cet unique tunnel qu'empruntent à la fois les clients de la SNCF ou de la RATP et les passants qui se rendent à pied d'un quartier de la ville à l'autre, de part et d'autre du réseau ferré.

L'un des bénéfices que la ville va retirer de la restructuration de cet équipement sera la création d'un lien plus fluide entre les quartiers que le chemin de fer a jadis séparés, et une meilleure séparation entre promenade et flux de voyageurs pressés. La création d'un second tunnel, en différenciant ces circulations, va aussi permettre de mieux préserver la tranquillité et la sécurité des riverains. En effet, le souterrain d'accès aux quais

sera désormais « verrouillé » par des guichets automatiques, et il ne sera plus possible à des passagers en transit de tuer le temps plus ou moins bruyamment dans les rues avoisinantes entre deux correspondances...

Ces importants travaux, entrepris par la Ville de Houilles, Réseau ferré de France et la SNCF, sont subventionnés par le Conseil régional d'Île de France pour ce qui concerne la mise en conformité de la gare avec les nouvelles normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Et tous les Ovillois pourront constater qu'il est bien plus simple d'attraper son train à l'heure et sans effort excessif, malgré une valise bondée ou des jumeaux dans leur poussette, quand de telles normes sont appliquées !

Enfin, c'est aussi un travail global d'embellissement architectural et urbain qui se poursuit avec ce projet signé des architectes Tessier, Poncet et Audouin. Nouveaux abris, nouveaux accès, nouveaux espaces paysagers, nouveaux commerces, nouvelles façades : la future gare s'annonce belle. ■

CENTRE-VILLE

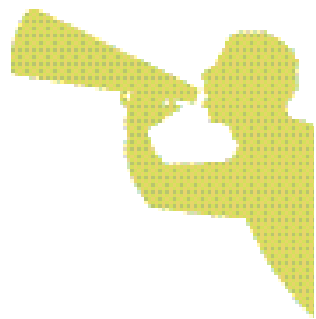
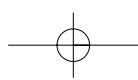
TRAVAUX RUE GABRIEL-PÉRI

Dans chaque numéro de l'Ovillois, vous trouvez ici le guide du déroulement des travaux rue Gabriel-Péri, semaine par semaine, jusqu'au 30 septembre. Ci-contre, le planning du mois de mai.



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
du 3 mai au 7 mai									■				
du 10 mai au 14 mai										■			
du 17 mai au 21 mai											■		
du 24 mai au 28 mai												■	■

Eau potable



SPORT

120 ANS D'AVANT-GARDE

À l'invitation du doyen des clubs sportifs ovillois, l'équipe de gymnastique du Danemark ouvrira, le samedi 29 mai, les célébrations du 120^e anniversaire de l'Avant-garde par une démonstration d'une heure et demie au stade Robert-Barran. Et ce n'est qu'un début.

À 120 ans, l'Avant-garde de Houilles (AGH) affiche une belle santé : 1200 adhérents et pas une ride. « 80 % de nos adhérents ont moins de vingt ans — note Michel Garnier, actuel Président de l'AGH — et n'étaient donc pas nés quand le club a fêté son centenaire. » Raison de plus pour faire un petit rappel historique.

Après la défaite de 1870 contre la Prusse (Houilles est alors dix fois moins peuplée qu'aujourd'hui), la France voit éclore de nombreuses « sociétés de gymnastique » destinées à former de futurs soldats, plus athlétiques et plus agiles. Elles prennent des noms qui fleurent bon la revanche : « la Vaillante », « l'Ardente », « la Fraternelle » ou... « l'Avant-garde ». À l'époque, il n'existe pas de structures municipales ou nationales consacrées à la pratique du sport. C'est dans ce contexte qu'en 1884, Gustave Rousselle fonde une société de gymnastique, de course, de boxe, d'escrime et de tir nommée « Avant-garde de Houilles ». Au fil du temps, s'y ajouteront le bâton, la musique d'ordonnance (tambours et clairons), les « poses plastiques » et l'athlétisme. Aujourd'hui, l'AGH s'est recentrée sur la gymnastique ; l'escrime

et le tir ont cédé la place à des disciplines plus pacifiques : la danse et la gymnastique rythmique et sportive (GRS), héritières des « poses plastiques ».

Le club a formé et forme encore d'excellents sportifs, dont certains deviennent professionnels. « Mais on ne cherche pas l'élitisme, on ne fait pas de championnate », souligne Michel Garnier. « Nous essayons de permettre à chacun de s'épanouir. Même ceux qui ne sont pas forcément très doués. Nous n'avons jamais empêché un jeune d'aller dans un autre club, plus orienté vers la performance extrême. Mais ceux qui sont partis sont vite revenus. » Pour célébrer cette fidélité de plus d'un siècle, entre les Ovillois et l'Avant-garde, le club a convié l'équipe de gymnastique du Danemark à faire une démonstration, samedi 29 mai après-midi au stade Robert-Barran. Ne manquez pas ce spectacle de réputation internationale ! « Et dimanche 13 juin, au parc Charles-de-Gaulle », précise Michel Garnier, « nous envahissons complètement le jardin public, avec trois plateaux qui vont fonctionner simultanément : un pour la danse, un pour la GRS, un pour la gymnastique ». Il n'en faut pas moins pour souffler 120 bougies avec panache. ■



En haut : les gymnastes ovillois de l'Avant-garde en 1920. Ci-dessus : les gymnastes danoises de l'équipe nationale en 2004.

7 ET 8 MAI 2004

MANIFESTATIONS DU SOUVENIR

Cette année marque le soixantième anniversaire du Débarquement et de la Libération, le cinquante-neuvième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, et le cinquantième anniversaire de la chute de Dien Biên Phu.

Les écoles de Houilles vont participer aux cérémonies marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale. En partenariat avec le monde enseignant, le Comité d'entente des anciens combattants, l'armée et les élus, environ 400 élèves de CM2 seront aux côtés des anciens combattants ovillois pour une journée du souvenir organisée le 7 mai, veille du jour anniversaire de la capitulation allemande. Les enfants iront visiter le centre Commandant-Millé, où ils assisteront aux cérémonies officielles présidées par l'amiral Bonne. Ce centre de commandement de la marine est bâti sur un site qui a abrité, entre 1940 et 1944, un arsenal de l'armée allemande où 3000 ouvriers fabri-

quaient des torpilles de sous-marins. Le 8 mai, l'ensemble de la population ovilloise est conviée à une manifestation du souvenir qui débutera à 10h par un défilé de musique militaire et se poursuivra par un rassemblement devant la mairie à 11h, point de départ d'une cérémonie à la mesure de cette célébration. ■

H. F.-M.

7 mai : manifestation du souvenir pour les enfants des écoles.

8 mai : manifestation du souvenir pour toute la population (rassemblement à 11 h devant l'Hôtel de Ville).

JUMELAGES

NOS JUMELLES EN VILLE

Envie de recevoir des hôtes venus de l'une de nos villes jumelles ? C'est le moment ou jamais : nos amis de Friedrichsdorf, de Chesham et de Schœlcher seront à Houilles pour les Rencontres internationales lors du week-end de la Pentecôte (29, 30 et 31 mai).

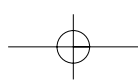
Ne soyez pas surpris si la ville prend tout à coup des airs de station touristique. Cette année, Houilles reçoit ses villes jumelles lors des Rencontres internationales. À l'initiative du Comité de jumelage, de nombreux Ovillois vont se mobiliser pour accueillir nos amis britanniques, allemands et martiniquais. Ce moment privilégié d'échanges avec nos trois villes sœurs sera ponctué de festivités culturelles et sportives en liaison avec des sections sportives des SOH et le club de Bridge.

Au cours du week-end, le collectif Sport en fête accueillera les invités du jumelage à une soirée de gala et à une balade sportive organisée le dimanche dans le parc Charles-de-Gaulle. Pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Victor

Schœlcher, le Comité de jumelage a réalisé une exposition « Schœlcher, un homme, une ville » que chacun pourra découvrir au centre Cousteau dès le 30 mai à partir de 18 h.

Enfin, toujours au centre Cousteau, les Rencontres internationales se concluront lundi 31 mai, de 10h à 11h30, par un Forum « Jeunes voyageurs ». Objectif : permettre aux jeunes Ovillois qui souhaitent se déplacer en Europe pour leurs études, pour le travail ou pour le plaisir, de débattre — avec des représentants de Friedrichsdorf et de Chesham — des différentes possibilités qui s'offrent à eux. ■

Pour participer ou héberger un correspondant : comite-jumelage-houilles@wanadoo.fr



COLLECTE DES DÉCHETS

LE TRI DES DÉCHETS : POURQUOI ET COMMENT

Au Moyen-Âge, on jetait ses immondices au caniveau, et souvent même du haut de sa fenêtre ! Le XIX^e siècle a inventé la poubelle. Notre siècle entre dans l'ère du tri des déchets par les particuliers eux-mêmes, avant leur enlèvement par les collecteurs. Ce n'est pas une mode mais un changement aussi radical que le passage du caniveau à la poubelle. Et il n'y aura pas de retour en arrière. Alors autant s'y faire et s'y mettre de bon cœur. Voici pourquoi et voici comment.

TRI CYCLE

Les filières de recyclage sont des filières de vie : le verre redevient du verre, le papier redevient du papier, etc.



TRI BU

Après avoir bu, devons-nous jeter toutes nos bouteilles en vrac dans la même poubelle, dans le même conteneur ? Non. Car les filières de recyclage ne sont pas les mêmes pour le verre et pour les plastiques. Les bouteilles en plastique transparent (eau minérale par exemple) ou opaque (lait, entre autres) doivent aller dans les bacs à couvercle jaune. Même fin de parcours pour les boissons en briques. Mais attention : les bouteilles en plastique ayant contenu de l'huile doivent être jetées dans les bacs à couvercle marron (car l'huile gêne le retraitement de la matière plastique). Les bouteilles en verre doivent aller dans les petits bacs à couvercle vert, ou dans les colonnes à verre disposées çà et là en ville. Et si vous transportez vos bouteilles vides dans un sac en plastique, ne jetez jamais ce sac avec les bouteilles ! (Mettez-le dans un bac à couvercle marron. Merci.)



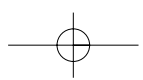
TRI COLORE

À Houilles, les couleurs emblématiques de la sélection des déchets sont le vert, le jaune et le marron. Ce sont les trois teintes des couvercles des bacs à ordures (ou poubelles) dans lesquels il est demandé à chacun de répartir ses déchets ménagers.

Dans le bac à couvercle vert : bouteilles en verre, pots en verre, bocaux en verre.

Dans le bac à couvercle jaune : bouteilles en plastique, boîtes de conserve, barquettes métalliques (surgelés), cartonnettes, journaux et magazines.

Dans le bac à couvercle marron : tout le reste, tels les résidus alimentaires (y compris les pots de yaourt en plastique) et les sacs en plastique. Si jamais vous avez un doute : bac marron ! Pourquoi ? Parce que cela évitera un refus de tri de la part du collecteur qui scrute soigneusement le contenu des bacs jaunes et verts... Le bac marron est la seule poubelle dont le contenu ne soit pas recyclé mais incinéré.



TRI? AH! NON

Le réflexe de trier systématiquement ce que l'on jette à la poubelle n'est pas facile à acquérir pour tout le monde. Et certains ne voient pas la nécessité de prendre le temps de séparer une boîte de caramels d'une bouteille de Chianti! C'est pourtant un geste bien simple, dont les conséquences écologiques et financières rejaillissent sur la collectivité tout entière.



DÉCHETS TRI

Houilles fait partie du Syndicat intercommunal de traitement des résidus urbains (SITRU), dont l'usine d'incinération et la déchèterie sont situées à Carrières-sur-Seine. Le SITRU a pour partenaire la société Éco-emballages, née de la loi de 1992 sur la maîtrise des emballages produits par l'industrie.

Les industriels concernés versent à Éco-emballages une cotisation pour chaque tonne d'emballages mise sur le marché. Selon un barème établi en accord avec de nombreuses parties prenantes, notamment l'Association des maires de France, Éco-emballages redistribue ces sommes aux industries ou aux villes qui participent activement au recyclage des matières entrant dans la composition des emballages. Chaque tonne triée bénéficie d'un soutien financier, car elle participe à la maîtrise de l'énergie et évite d'épuiser nos ressources naturelles.

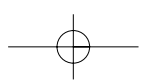
Mais chaque benne à ordures dont le contenu est refusé par le centre de tri, en raison d'une mauvaise sélection des déchets par les particuliers, non seulement ne bénéficie d'aucun soutien financier, mais repart avec tout son chargement, définitivement perdu pour le recyclage. Un détour inutile, coûteux, et encore trop fréquent. La cause principale? À Houilles, ce sont essentiellement des sacs en plastique jetés ailleurs que dans les bacs à couvercle marron.

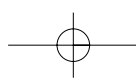
TRI PORTEUR

Le tri des déchets est porteur d'avenir pour la planète — dont nous devons ménager les ressources et le fragile équilibre — et porteur de maîtrise des dépenses communales. La formule employée encore récemment n'était pas très bien choisie : on parlait partout de « tri sélectif ». Un pléonasme, puisque tout tri est une sélection, et que toute sélection est un tri! C'est pourquoi désormais, on dit plus volontiers « tri des emballages » ou « collecte sélective ». Quoi qu'il en soit, l'important est de ne pas considérer cette précaution environnementale comme un gadget, et d'y apporter son concours jour après jour, par une sélection ou un tri soigneux et régulier.



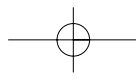
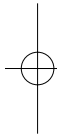
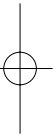
Illustrations originales : Eloi Valat





Publicité

La régie publicitaire de *L'Ouvillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.



ENFANCE

ACTUALISATION DU QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial permet de moduler, selon les moyens de chaque famille, les tarifs des garderies, restaurants scolaires, centres de loisirs, classes de découverte et centres de vacances organisés par la Ville.

Pour en bénéficier, vous devez obligatoirement renouveler votre demande chaque année dans les délais fixés. En l'occurrence, deux possibilités vous sont offertes. Soit vous présenter au service des affaires scolaires (annexe de la Mairie, parc Charles-de-Gaulle) **entre le 17 mai et le 30 juin 2004**, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi). Soit faire parvenir par courrier, au même service, les photocopies des documents à fournir impérativement **avant le 29 mai 2004**. Attention : dans les deux cas, seuls les dossiers complets seront traités (voir liste des pièces à fournir ci-dessous). Bien entendu, les informations que vous transmettez à la

mairie pour le calcul de votre quotient familial doivent être sincères et authentiques. Sachez aussi que celui-ci est révisable pendant l'année en cas de changement de situation familiale ou professionnelle significative. ■

Renseignements : 01 30 86 33 75, 01 30 86 33 76, 01 30 86 33 77.

Pièces à fournir :

- > Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance pour chaque enfant.
- > Éventuellement, toutes pièces justificatives en cas de divorce ou de séparation.

- > Les 3 derniers bulletins de salaire et/ou le bilan comptable, le bordereau de versement de l'Assedic, indemnités journalières, Sécurité sociale, etc., pour chacun des membres du foyer.
- > L'avis d'imposition ou de non-imposition pour les revenus de 2002.
- > Le justificatif du montant actuel des allocations familiales (sauf aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle).
- > La carte d'allocataire indiquant votre numéro d'immatriculation à la

- Caisse d'allocations familiales.
- > La dernière quittance de loyer ou l'attestation d'hébergement indiquant, si nécessaire, la part du loyer versée par l'hébergé.
- > Pour les accédants à la propriété, les tableaux d'amortissement du ou des prêts pour l'habitation principale (photocopie de l'échéancier concernant l'année en cours et 1^{re} page mentionnant l'identité de l'emprunteur et l'adresse de l'acquisition).



HÔTEL DE VILLE

UN CADRE SOIGNÉ

La salle des mariages, qui est aussi la salle du Conseil municipal, vient d'être refaite à neuf.

L'ancien décor avait fait son temps. Les lieux avaient besoin d'un coup de jeune et de nouvelles issues de secours. Les travaux de mise aux normes viennent de s'achever. Pendant près de neuf mois, les mariages civils auront été célébrés à quelques dizaines de mètres de l'Hôtel de Ville, et les Conseils municipaux se seront tenus eux aussi dans un lieu provisoire : le restaurant self-service de l'école Piaget. Ces deux « institutions » réintègrent, au premier étage de la Mairie principale, une

salle plus claire, plus élégante, sonorisée, climatisée, équipée d'un vidéo-projecteur intégré, et dont le sol en dalles de comblanchien a été restauré. Elle se voit pourvue de trois issues de secours permettant de descendre directement à l'extérieur du bâtiment par la façade arrière. Dans ce cadre soigné mais sans ostentation, les Ovillois et leurs élus vont désormais bénéficier d'une salle des mariages et du Conseil digne de ces moments forts de la vie privée et publique. ■



Retour d'excursion avec le centre de loisirs.

TRIBUNE LIBRE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCI !

Depuis que la loi et l'évocation en 2003 par notre groupe d'une action en justice ont contraint notre maire à nous accorder une tribune mensuelle dans *l'Ovillois*, la majorité municipale nous y a taxés des maux suivants : *hypocrisie, désinformation, démagogie, amnésie générale, archaïsme, grossièreté, diffamation, calomnie...* Tout ceci parce que nous critiquons fermement les graves lacunes de la politique locale dans de nombreux domaines... Parlons franc...
 1) Où est la plainte pour diffamation dont M. Joly nous a menacés dans l'affaire « villa Alexia » ?
 2) Mentons-nous en disant que, Conseiller général membre de la majorité de droite, il vote au niveau départemental des budgets sociaux toujours plus maigres ou s'en tenant au minimum légal (APA), et fait de même sur Houilles ?
 3) Qui, en Conseil municipal en mars, accuse le Conseil régional de favoriser les villes de gauche et se félicite dans *l'Ovillois* d'avril des subventions reçues ? M. Joly.
 Pas sectaire, la gauche régionale a heureusement accordé à Houilles d'importantes subventions (salle Cassin, pôle Jeunesse, écoles Buisson-Bréjeat et Julliard, circulations douces) s'ajoutant à celles de la gare, **au vu des seuls besoins des Ovillois**. Vous venez, à 51% de vos suffrages, de renouveler votre confiance à Jean-Paul Huchon et à cette gauche soucieuse de justice sociale, d'environnement, d'efficacité économique, de transparence et de pluralisme. **Nous vous en remercions** et nous engageons à continuer, malgré les difficultés, à porter les valeurs de la gauche.

C. Boivin, N. Trézières, J. Goze, É. Bardin, É. Prévost.
« Agir pour Houilles ». Permanence : salle Marceau, le samedi de 10h à 11h30, tél. 06 30 66 37 77.

ORDURES MÉNAGÈRES : TAXATION EXCESSIVE

Le Conseil municipal vient d'autoriser pour 2004 une augmentation de 6,35% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette augmentation est récurrente d'année en année ; c'est ainsi qu'entre 2000 et 2004 le montant de cette taxe a progressé de 40,90%. Lors de ce conseil municipal, notre groupe s'est inquiété d'un tel accroissement dont les justifications nous paraissent peu claires au vu des documents budgétaires. Réponses apportées : le montant de la taxe est calculé en fonction du coût de l'enlèvement de l'année précédente. Le tri a un coût élevé. Ces réponses sont fatalistes et uniquement basées sur un constat ; à ce rythme en dix ans le coût d'enlèvement des ordures ménagères, supporté par les Ovillois, aura pratiquement doublé. Nous pensons au contraire qu'il n'y a pas de fatalité et qu'il faut rechercher une maîtrise de la dépense publique ; trois axes de réflexion s'imposent :
 1. Effectuer une étude sur la réalité de l'accroissement des déchets et si celui-ci était avéré, faire appel au civisme des Ovillois.
 2. Évaluer le coût réel du tri dans la mesure où il est déjà effectué en partie par les Ovillois eux-mêmes.
 3. Quelle est la réalité du contrôle de la gestion du syndicat intercommunal ?

En Avant pour Houilles : B. Duclos/M-M Hamon.
Permanences : le lundi (hors vac. scol.) salle Marceau, 18h30/20h, tél. 06 30 66 37 98.

SOS OPPOSITIONS MALTRAITÉES !

Au fil des tribunes, depuis quelques mois nos oppositions n'ont de cesse de se plaindre du mauvais sort qui leur serait fait en matière de droit à l'expression ou des critiques proférées par notre groupe sur leur manière de pratiquer la politique. Ce n'est pourtant pas de notre faute si elles s'entêtent effectivement à pratiquer la politique comme on la pratiquait à une époque où bon nombre des élus d'ID Commune n'étaient pas encore nés. Nous l'avons déjà écrit, les Ovillois méritent un autre débat en lieu et place de ces jérémiades agrémentées de contrevérités. Pour information voici quelques exemples des maltraitances dont nos collègues sont victimes :
 - Chaque membre de l'opposition est doté d'un ordinateur portable.
 - Chaque membre de l'opposition bénéficie d'une indemnité mensuelle.
 - Chaque opposition bénéficie depuis une date bien antérieure à 2003 d'un droit d'expression dans *l'Ovillois* et dispose d'un local. Cette pratique de la démocratie, nouvelle depuis ID Commune, dérange d'autant plus que notre maire Alexandre Joly organise, en une année de mandat, plus de rencontres publiques avec les Ovillois que ses deux prédécesseurs réunis pendant l'intégralité de leurs mandats respectifs. Il y a effectivement de quoi être fâché ! Quand par ailleurs on aura rectifié le fait que les budgets sociaux ne sont pas en diminution bien au contraire, les Ovillois auront compris pourquoi il nous arrive d'être mécontents du comportement de nos collègues de l'opposition et de l'écrire. Joyeux printemps à tous !

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.

Le village

JOHAN THÉRY

LES TITRES DE JOHAN

À 11 ans, l'Ovillois Johan Théry vient d'être sacré champion d'Île-de-France de gymnastique en solo et par équipes avec Quentin Le Héran, Étienne Coiffée et Vincent Kinziger.



Johan Théry (2^e en partant de la gauche) et ses coéquipiers de l'Avant-garde de Houilles, Quentin Le Héran, Vincent Kinziger, Étienne Coiffée, avec lesquels il a aussi remporté le titre régional par équipes.

Mais Johan est perfectionniste et reconnaît avoir une faiblesse : « Ma jambe droite a tendance à se plier. Il faut que je règle ce problème pour pouvoir battre le premier au cheval-d'arçons lors de la prochaine compétition. »

Il est combatif et ne se décourage jamais. Deux qualités indispensables, auxquelles s'ajoutent « la souplesse, la vitesse, l'équilibre, l'agilité. Et surtout, ne pas souffrir du vertige ni avoir peur. Il faut se dire qu'il ne peut rien vous arriver. Si on pense qu'on peut se blesser, on est mal parti. » Et comme il est plutôt bien parti, il n'envisage pas sa vie sans la gymnastique : « J'aimerais aller en section sport-études et en faire ma profession, parce que la gym c'est ma passion. Je n'ai que ça en tête, la gym, la gym, la gym ! »

Johann n'en oublie pas pour autant l'esprit d'équipe ni le fair-play : « J'ai eu la chance de les rencontrer », dit-il de ses entraîneurs et de ses coéquipiers Quentin, Etienne et Vincent : « C'est grâce à eux que je suis champion d'Île-de-France. » ■

C.M.

Johan est un garçon pas comme les autres. Souvent, il se déplace en faisant la roue ou en marchant sur les mains. La gymnastique prend tellement de place dans sa vie que même en dehors des cours, qu'il suit au club Avant-garde de Houilles, « il n'arrête pas, il est toujours en équilibre et en train de faire des prouesses à la maison, dans les couloirs,

dans le salon... », explique sa maman, amusée. Mais Johan se veut rassurant : « Je n'ai jamais rien cassé ! » C'est après avoir assisté à un cours qu'il s'est dit « un jour peut-être moi aussi j'arriverai à faire pareil ». Ses parents l'inscrivent immédiatement et le voilà parti, dès 4 ans, sur les pas de ses modèles. Depuis, le jeune garçon a fait ses preuves. Au rythme de trois

heures d'entraînement par semaine, guidé par ses professeurs Richard, Guillaume et Bertrand, il a progressé dans toutes les disciplines. Ses agrès préférés, ce sont les anneaux : « C'est là que j'ai toujours été le plus fort de mon cours. J'aime bien être perché et me balancer ! » En compétition, il brille au saut-de-cheval avec « la lune », une figure qu'il maîtrise parfaitement.

MITRA HÉJAZY

DISTINCTION

Elle fait son métier avec beaucoup d'amour, dit-elle. Ses clientes le savent. La Chambre des métiers aussi, qui vient de décerner à Mitra Héjazy le titre de Maître artisan.

Elles et ils ne sont qu'une dizaine par an à recevoir cette distinction. Relieurs, pâtisseries, ébénistes ou, comme Mitra, couturière. Et plus exactement « créatrice de vêtements », comme elle se définit. Cette fille d'avocat iranien très francophile quitte Téhéran avec son mari vétérinaire voilà vingt ans. Le couple s'installe d'abord à Metz. L'ancienne étudiante en français et en anglais décide alors d'embrasser sa vocation de toujours, et suit une formation de styliste-modéliste à Nancy (ville pour laquelle elle dessinera par la suite les uniformes du personnel de l'aéroport). Elle acquiert rapidement la nationalité française et entre à l'Éducation nationale comme professeur de couture.

Deux enfants et une quinzaine d'années plus tard, elle arrive à Houilles, en 1998. Elle reprend une boutique de couturière à deux pas du marché couvert. Elle y dessine elle-même les modèles en fonction du rôle de sa cliente dans la fête ou la cérémonie, et fait fréquemment appel à un fournisseur qui lui procure des chutes de grands couturiers — des soies brodées, de très beaux tissus.

« M'installer à mon compte ne m'a pas beaucoup rapporté sur le plan financier, mais ça m'a tellement appris. Aujourd'hui, je peux déplacer des montagnes. Et j'ai déjà vu des larmes de joie dans les yeux de mes clientes. Quel bonheur... »

Sur les événements difficiles qui l'ont poussée hors d'Iran, « maître Mitra » reste pudique : « Il faut prendre la vie telle qu'elle est, sans fatalisme mais en essayant de s'améliorer. Et quand on a deux cultures, s'efforcer de tirer le meilleur de chacune. » Manifestement, l'élégance vestimentaire est un trait commun aux deux cultures. Mais être reconnue comme une grande professionnelle dans la patrie de la couture, voilà une satisfaction particulièrement savoureuse. ■

Mitra design,
22, rue Gambetta, Houilles
Tél. 01 30 86 00 75

La couturière Mitra Héjazy a été nommée Maître artisan.



CONTE MUSICAL

LA CALEBASSE MAGIQUE

Un conte musical africain, aux racines de l'Empire mandingue. Le 15 mai après-midi au Triplex.

C'est l'histoire d'un griot, Toumani Kouyaté, qui, nourri de toute une tradition orale d'Afrique de l'Ouest, vient nous transmettre de précieux récits hérités de ses ancêtres. Après son évocation de *Titimé*, en février, le conteur de la compagnie Malé Malé livrera, cette fois-ci, le secret de *La calebasse magique*, accompagné de ses musiciens Filipe Monteiro et François Marnier. C'est l'occasion de découvrir des instruments originaux comme le tambo, le berimbau ou le guembri, et de s'immerger dans l'univers magique de Samba, le jeune berger. «Un jour, il se fait appeler par une calebasse magique, cachée dans des épines. Ne voyant personne, Samba se dirige vers la voix et découvre une calebasse qui lui demande de l'aide...» Pour ce dernier rendez-vous du cycle consacré aux contes africains, les enfants à partir de 3 ans sont les bienvenus. ■

C. M.

Samedi 15 mai, à 15 h et 17 h, au Triplex. Tarifs : 5 € et 2,5 €. Renseignements et réservations au Service culturel : 01 30 86 33 82.



Toumani Kouyaté

BIBLIOTHÈQUE

Fermeture exceptionnelle

La Bibliothèque sera fermée du jeudi 20 mai au lundi 24 mai. Les dates de prêt des ouvrages ont été prolongées d'autant. La boîte à retour de livres est à votre disposition.

Journée des écrivains ouvillois

Le 5 juin 2004, salle Jules-Verne, la Bibliothèque vous propose de rencontrer les auteurs qui vivent à Houilles. Onze d'entre eux participeront à cette journée : les uns écrivent pour les enfants, comme Anne-Laure Bondoux, prix Sorcières 2004 et prix de la Ville de Metz (*Le destin de Linus Hope*, *Les larmes de l'assassin*) et Jean Martinez / Gennaro (*Du sang sur les nains*, *Des nouvelles du facteur*), les autres pour les adultes et les adolescents comme Jacques Barthes (*Les aphorismes du second*), Julia Billet (*Cris de guerre*, *De silence et de glace*, *Salle des pas perdus*). Certains sont poètes : Thérèse Dufresne (*Instances d'aube*), Manuel Sousa Fonseca (*Fragments de pensée*, *Regards au fil du temps*), les autres témoignent de leurs passions : Amo Haddad, (*Une journée chez les anges*), Jean-Jacques Mancel (*Alpine : des hommes et des voitures*), Phan Thi Minh Lê (*Phan Thanh gian : patriote et précurseur du Vietnam moderne*), Elisabeth Sirot (*Les routes de mes*

parfums) et Jean-Louis Soularue, photographe (*Versailles, les jardins de l'esprit*, *souvenirs d'Éden : les jardins secrets du Vatican*). L'après-midi s'ouvrira avec un auteur en herbe : Hélène Rochette Castel, lauréate du prix 2003 de la nouvelle du festival Étonnants voyageurs de Saint-Malo. De 14h30 à 18h, la présentation des auteurs alternera avec la lecture d'extraits de leurs œuvres pendant que chacun pourra acheter et faire dédicacer les ouvrages grâce à la participation de la librairie Le Roi-Livre de Poissy.

Jeunesse

Des histoires pour mon bébé
Partager autour d'un petit déjeuner berceuses, comptines et premiers livres. Inscription gratuite pour les parents avec leurs bébés (même dans le ventre!) jusqu'à 30 mois. Samedi 15 mai à 10h, salle de la Forêt magique. Entrée gratuite sur inscription au 01 39 68 89 09 à partir du 4 mai.
Les contes du mercredi
(salle de la Forêt magique)
Conte des tout-petits
À 10h55 (2,5/3ans) et à 11h15 (4/5ans) les mercredis 12 et 26 mai.
Heure du conte (6/10ans)
À 10h30 le mercredi 5 et le mercredi 19 mai. ■

Dimanche 2
Spectacle chorégraphique

par les élèves du conservatoire, à l'espace Ostermeyer. Entrée libre. > 17h

Mercredi 5
Conférence audiovisuelle

voir ci-dessous
Heure du conte
voir ci-dessous

Jeudi 6
Conseil municipal
à l'Hôtel de Ville. > 20h30

Samedi 8
Anniversaire de la capitulation de 1945
voir p.5

Mercredi 12
Conte des tout-petits
voir ci-dessous

Samedi 15
Tournoi de basket
organisé par les SOH au gymnase Jean-Bouin. > de 10h à 22h

Des histoires pour mon bébé
voir ci-dessous
La calebasse magique
voir ci-contre
Des équilibres
voir p.2
13^e tournoi individuel de judo
organisé par le Gant d'or, au gymnase Jean-Guimier. > jusqu'au dimanche 16, samedi à partir de 14h et dimanche à partir de 9h.

Mercredi 19
Heure du conte
voir ci-dessous

vendredi 21
Compétitions de billard anglais 8 pool
organisées par le Panam's 8 pool, au gymnase Jean-Bouin. > jusqu'au dimanche 23

Samedi 22
Tournoi de basket pour les mini-poussins

organisé par les SOH, au gymnase Jean-Bouin. > 10h
Compétition d'escrime
organisée par le Gant d'or au gymnase Jean-Guimier > 14h

Dimanche 23
Tournoi de basket pour les poussins
organisé par les SOH, au gymnase Jean-Bouin. > 8h30

Mercredi 26
Conte des tout-petits
voir ci-dessous

Samedi 29
Sport en fête 2004
soirée de gala au gymnase Micheline-Ostermeyer > 20h, jusqu'au lundi 31
Démonstration de gymnastique, 120 ans de l'Avant-garde de Houilles
voir p.5

Tournois de football
organisés par les Sports olympiques de Houilles au stade Maurice-Baquet > jusqu'au lundi 31
tournoi vétérans :
samedi 29, 8h.
tournois seniors :
dimanche 30 et lundi 31, à 8h.

Dimanche 30
Balade sportive
destinée aux enfants des écoles primaires, départ parc Charles-de-Gaulle. > 13h30

Lundi 31
Forum jeunes voyageurs
organisé par le Comité de jumelage, au centre J.-Y.Cousteau > 10h30
voir p.5

CONFÉRENCE

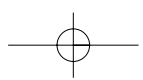
REGARDS SUR LA CATALOGNE

Venez découvrir la Catalogne dans les pas de Pierre d'Ursel, qui donne une conférence audiovisuelle sur cette région d'Espagne, prise entre les montagnes des Pyrénées et les plages de la Méditerranée. Infatigable voyageur, il s'est intéressé à cette communauté autonome qui a su conserver sa langue et ses traditions, telles que la sardane, dansée chaque dimanche après la messe devant la cathédrale de Barcelone. Vous êtes conviés à un festin d'images où se mêlent des paysages

éblouissants et un patrimoine artistique exceptionnel. Des peintures préhistoriques d'Ulldecona (8000 av. J.-C.) jusqu'aux avant-gardes actuelles, du delta de l'Èbre à la montagne de sel de Cardona, le film aborde la région dans toute sa richesse et sa diversité. Après avoir vu ce reportage, la légendaire démesure catalane (*rauxa*) n'aura plus de secret pour vous! ■

C. M.

Mercredi 5 mai, 15h30 et 19h30, au Triplex, tarif : 5€.



Faits et gestes

La Biennale de la jeune création a pleinement rempli son objectif : permettre la rencontre des tendances artistiques actuelles avec un public ouvert à l'audace pourvu que la qualité, elle aussi, soit au rendez-vous. Le Triplex a justifié son nom et son concept en proposant simultanément, sur trois niveaux et pendant neuf jours, une exposition d'arts visuels (dont les photos de Stéphanie d'Amiens d'Hébécourt, ci-dessous), des concerts (dont Les hurlements d'Leo, ci-contre), du théâtre (dont *Plastix* par le Théâtre d'Épîtres, en haut à droite) et de la danse (dont Kazemi Fuchigami, ci-dessous).



Michael Barreira



Michael Barreira



Anthony Wain



Anthony Wain

CARNAVAL DES ÉLÉGANCES



Bravo au Comité des fêtes ! Le 31 mars, les enfants ont défilé sur le thème des métiers traditionnels, qu'ils ont illustrés par des déguisements coquets et pimpants, comme cette cigarière, cette cuisinière et cette ramasseuse de sarments.



Michael Barreira

MÉDAILLES DU TRAVAIL

Le Maire, Alexandre Joly, a remis la médaille du travail à 34 professionnels ovillois, le 26 mars dernier, en présence des élus.



Michèle Malétras

Sur www.ville-houilles.fr, voyez d'autres photos et écoutez des extraits sonores concernant cette rubrique.

CARNET

Naissances

mars 2004

Yacine Haddad,
Lokman Rouag,
Mickaël Ackermann,
Vaniyo Beuzelin,
Ali Gatnaoui,
Kayna Ouachek,
Marie Journault,
Florentin Boitier,
Appoline Tranzeat,
Athéna Arnal,
Athanase Talat Beshere,
Samia Boulaid,
Aurélien Quélen,
Simon Paraire,
Antonin Roure,
Hugo Granjo,
Pierre Roffin,
Lyam Ferez,
Hugo Rodrigues,
Tara Nour,
Angéline Duarte,
Manon Barat,
Maxime Douchet,
Thomas Dudoit,
Chloé Pennacchio,
Ruba Hashim,
Théo Remond,
Julian Giraud,
Louise Volclair,
Célia Vibert,
Quentin Varet,
Emma Fajardo,
Léandre Poggioli,
Angèle Landrin,
Umayma Makhoulf,
Léo Le Calvez,
Joseph Jouannic,
Yann Jouannic,
Eugénie Aucompte,



Frédéric Allinne

Sanaa, Ali et Elkbra Gatnaoui.

Lucas Pallanca,
Thibault Razafinirina,
Cathy Alves,
Ninon Baltus,
Noémie Machuret,
Axelle Jehan,
Charlotte Madeline,
Dounia Bentalba.

Mariages

mars 2004

François-Éric Daveau et
Lin Dong,
Laurent Delouche et
Virginie Aniola,
Ibrahima Sambou et
Mariama Cissé.

Décès

mars 2004

Denise Jouan
(épouse Boutevin),
Jacqueline Larché
(veuve Bourrel),
Georgette Marquier
(veuve Laloz),
Robert Schenck,
Edmond Bourgain,
Jacqueline Le Bastard
(veuve Pommeret),
Jean-François Parisot,
Isabelle de Pindray
(veuve Blumenfeld),
Marcel de Rosa.

Directeur de la publication : Alexandre Joly /
Rédacteur en chef : Frédéric Allinne / Assistante de rédaction : Michèle Malétras /
Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Michael Barreira, Lionel Pagès,
Anthony Voisin, Michèle Malétras, Frédéric Allinne / Correcteur : Olivier Chauche /
A collaboré à ce numéro : Céline Moreira /
Illustrations : Eloi Valat, Service voirie / Tirage : 15 000 exemplaires /
Impression : Actis / Distribution : AGDP / ISSN : 0183-0880 /
Contact : 16, rue Gambetta - BP 120 - 78805 Houilles Cedex /
Tél. 01 30 86 32 32 / www.ville-houilles.fr

